



COMMUNIQUE DE PRESSE de SYLVIANE NOËL

Sénatrice de la Haute-Savoie

La Roche-sur-Foron, le 27 mai 2026

## Belle victoire pour la sénatrice Sylviane NOËL : le gouvernement renonce au projet de recentralisation du recouvrement de la taxe de séjour !

**En sa qualité de présidente du groupe de travail tourisme au Sénat, la Sénatrice Sylviane NOËL s'est particulièrement mobilisée depuis un an pour s'opposer au projet de recentralisation de la taxe de séjour, annoncée par le gouvernement en juillet dernier pour plusieurs raisons :**

- Parce que la taxe de séjour constitue une ressource essentielle pour les communes touristiques,
- Parce que cette ressource fiscale est déterminante pour maintenir la qualité de l'offre touristique de nos territoires,
- Parce que le dispositif actuel fondé sur une gestion locale a démontré son efficacité en reposant sur la proximité entre élus, hébergeurs et offices du tourisme, permettant d'adapter les politiques aux spécificités de chaque commune.

Le groupe de travail tourisme qu'elle préside au Sénat, a auditionné hier le Ministre du tourisme, Serge Papin, qui lui a confirmé que le gouvernement a renoncé à la recentralisation du recouvrement de la taxe de séjour. **De ce fait, cette taxe continuera donc à être perçue et gérée uniquement par les collectivités locales (communes et intercommunalités).**

La Sénatrice Sylviane NOËL s'en félicite et elle se réjouit de cette décision salubre, respectueuse de la libre administration et de l'autonomie fiscale des collectivités territoriales !

Certaines réformes de recentralisation ayant touché des taxes locales comme la taxe d'aménagement ont fait suffisamment de dégâts ces dernières années, il est temps de stopper cette incessante manie d'affaiblir les collectivités territoriales !

Dans un département comme la Haute-Savoie, où le tourisme est au cœur de la vie économique et sociale, cette annonce va permettre aux communes et aux intercommunalités de retrouver la sérénité dans la conduite de leur politique touristique.

*PJ : visuels de cette audition pour illustrer ces propos*

Contact presse : Anne-Gabrielle JOUFFREY - 04 50 25 18 10 – [ag.mathieu@sylvianoel.fr](mailto:ag.mathieu@sylvianoel.fr)

Permanence parlementaire de Sylviane Noel – 16, place de l'Hôtel de Ville – 74 800 LA Roche-sur-Foron

[www.sylvianoel.fr](http://www.sylvianoel.fr)

